

Décision

Générale

colonial

Décision n° 710 du 3 juin 1953 :

n° 710

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 juin 1953

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro
1 juillet 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Pugeaut, professeur technique adjoint, est nommé directeur par intérim du Centre d'apprentissage de Djibouti, en remplacement de M. Terrisse, titulaire d'un congé proportionnel. La présente décision prendra effet à compter du 1er juin 1953.